



Syndicat National de l'Éducation Physique

Syndicat National de l'Éducation Physique  
Fédération Syndicale Unitaire  
Académie de LILLE

Arras, le 16 décembre 2022

## Déclaration du SNEP-FSU LILLE Conseil Départemental de l'UNSS Pas-De-Calais

Monsieur le Directeur Académique,  
Monsieur le directeur départemental de l'UNSS,  
Mesdames, Messieurs,

Nous nous réunissons aujourd'hui pour un CDUNSS marquant une rentrée scolaire sans contrainte sanitaire et où l'EPS et l'AS fonctionnent normalement voire enrichies des innovations précédentes. L'engouement des élèves pour les activités des Associations Sportives est au beau fixe au regard des chiffres donnés lors du dernier CRUNSS. Nous étudierons aujourd'hui plus en détails ceux du Pas-De-Calais.

Le SNEP-FSU Pas-De-Calais s'étonne de n'avoir reçu aucun documents préparatoires à savoir :

- Le bilan d'activité 2021-2022
- Le projet 2022-2023,
- Le budget prévisionnel,
- Des documents sur le point d'étape financier.

Nous souhaiterions les avoir suffisamment en amont. Pour le respect de cette instance démocratique, un recul est nécessaire pour les travailler et enrichir par la suite les débats.

Au-delà de ces documents manquants qui nous permettraient de nous projeter dans une réflexion plus aboutie sur la réalité du fonctionnement du sport scolaire dans les EPLE, cette période de deux ans COVID a vraiment impacté le développement des activités au sein des EPLE, mais également les habitudes de participation à des rencontres inter-établissements riches pour les jeunes. Quelles orientations ont été définies pour retrouver l'essence même du sport scolaire qui est la rencontre inter-établissements ?

Par ailleurs, le SNEP-FSU s'étonne également d'un courrier envoyé par M. Girault, Directeur National de l'UNSS, au proviseur du lycée technique du Hainaut de Valenciennes. En effet, il souligne l'engagement seul du proviseur, en tant que président d'AS, suite à l'augmentation du nombre de licenciés dans son établissement. Loin de nous de minimiser le rôle du président d'AS chez les chefs d'établissement. Néanmoins, la dynamique et le bon fonctionnement de l'AS est aussi le fait des professeurs d'EPS, animateurs d'AS, et nous n'imaginons pas que le Directeur National puisse envoyer ce type de courrier à chaque chef d'établissement sans mettre aussi à l'honneur les animateurs d'AS.

Enfin, le SNEP-FSU restera attentif et force de proposition sur les points mis à l'ordre du jour aujourd'hui, que ce soit sur les aspects budgétaires ou les projets départementaux du développement du sport scolaire.

Les représentants du SNEP-FSU de l'Académie de Lille